

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Trimestre 3 fr. 50, Six mois 6 fr. 50, Un an 12 fr. 50

JOURNAL MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication

Table of stock market prices for Paris, 29 April, including various bonds and shares.

London, 30 April. Cakes: Weak. Sugars: Firm. Laines: Tennes. New-York, 30 April. Change sur Londres, 4.88; change sur Paris, 5.43 3/4

Table of stock market prices for Roubaix, 30 April 1875, including various actions and bonds.

Bulletin du jour

La commission de permanence s'est réunie à Versailles, à l'heure précédemment fixée, et l'on remarque parmi les membres du bureau de l'Assemblée, outre M. le duc d'Audiffret-Pasquier, MM. Voisin de Ségur, Baze, Martin des Pallières et Toupet des Vignes.

gramme convenu. Souhaitons que l'incident ne soit suivi d'aucun autre de même nature, car il y aurait à craindre que tout ne se terminât par un échange de simples salves d'artillerie, c'est-à-dire par beaucoup de bruit pour rien.

Le New-York Herald publie la nouvelle suivante: « Une entente s'est faite entre les chefs du parti libéral belge et le prince de Bismarck. Le prince doit exercer une pression diplomatique pour amener la chute du ministère cléricale. Les libéraux, en arrivant au pouvoir, feraient une loi pour réprimer les publications désapprouvant la politique ecclésiastique de l'Allemagne; ils introduiraient aussi le service militaire personnel et établiraient de nouvelles fortifications.

Une lettre de Berryer.

Au moment de quitter Paris pour aller mourir à Angerville, Berryer adressa à M. le comte de Chambord la lettre suivante: « O mon Roi! On me dit que je touche à ma dernière heure. Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant l'établissement et le développement des libertés de notre patrie à besoin.

LETTRES DE PARIS

Paris, 29 avril 1875. Il y a eu conseil des ministres ce matin. Il avait été convoqué pour délibérer sur les réponses qu'il conviendrait de faire aux questions qui pourraient être posées dans la séance de la commission de permanence d'aujourd'hui.

ce qui concerne le scrutin je puis être plus affirmatif et vous dire qu'ils se prononcent tous très nettement pour le scrutin par arrondissement. Même à ce propos il est intéressant de faire remarquer que le Journal des Débats, qui a pourtant fait au radicalisme toutes les concessions qui lui ont été demandées, tient encore bon pour le scrutin d'arrondissement en dépit des sollicitations des feuilles républicaines.

On annonce pour demain une importante réunion qui doit se tenir chez M. Jules Simon et dans laquelle cette question doit être spécialement traitée. Nous ne doutons pas un instant de la solution qui sera adoptée, car le parti républicain risquerait fort de se trouver en minorité dans la prochaine assemblée si le scrutin uninominal était adopté.

Le Journal officiel doit publier d'ici à dimanche les décrets qui convoquent les électeurs du Lot et du Cher à l'effet de nommer deux députés. Le ministère veut, par conséquent, réserver à la décision de l'Assemblée la solution de la question des élections partielles.

Le préfet de police inaugurerait hier ses soirées d'été: nombreuse affluence officielle: ce ne sont pas à vrai dire des soirées, mais plutôt une sorte de défilé où l'on vient figurer un instant.

On assure que le gouverneur de Paris a autorisé le Châtelet à reprendre samedi les représentations de Cromwell. Il est probable que l'acteur Taillade évitera de compromettre l'existence du théâtre et de ses camarades pour se donner la satisfaction d'affirmer ses convictions républicaines.

La polémique engagée dans les journaux sur la question de la liste est le commencement de la campagne électorale. La solution de cette question peut avoir les plus graves conséquences pour l'avenir prochain de la France.

Quand M. Thiers était au pouvoir, lui, M. Dufaure et leurs amis, s'étaient prononcés contre le scrutin de liste. Mais il a maintenant des engagements avec la gauche, qui décident M. Thiers à renoncer à bien des idées et il n'hésite pas à sacrifier le scrutin par arrondissement.

Un certain nombre de membres de la droite, presque toute l'extrême droite, veulent maintenir le scrutin de liste, par des raisons que nous ne pouvons pas énumérer, parce qu'ils croient avoir moins de chances de réélection avec le scrutin d'arrondissement; parce que ce scrutin exige trop de dépenses pour agir sur les électeurs.

qui a remplacé M. de Lamartine, la correspondance belge. Mais on dit que cette correspondance est fautive, rédigée par M. Simon fils, sous la dictée de son père.

« Plusieurs sièges éphémères vacants dans notre pays. Le concordat n'est plus en vigueur, le clergé ne recueille plus rien de plusieurs années et la misère est profonde.

« Pourvoir à ces vacances, relire le concordat, même provisoire, au lieu de le sort de notre clergé, voilà la solution de S. E. Mgr Siméoni, missionnaire des présents devoirs nous imposent d'être avertis.

« Son voyage et cette reconnaissance de facto le préjugent pas plus la légitimité de Don Alphonse, que la reconnaissance de 1830, 1848, 1851, 1871, n'ont préjugé celle des divers gouvernements de la France.

ETRANGER

AUTRICHE.—Prague, 28 avril. — Dile provincial de Bohême. — Le président déclaré avoir reçu de soixante-et-onze députés (vieux tchèques) absents un mémoire qui ne justifie nullement cette absence. Ce mémoire renfermait des accusations contre ce qui a été fait constitutionnellement, il ne peut en donner lecture à cause du langage qui y est tenu.

CHINE. — Nous avons annoncé dernièrement que la guerre était sur le point d'éclater entre les Chinois et le khanat de Kashgar. La nouvelle se confirme. Parmi ces dossiers, figure, entre autres, un rapport sur la frontière.

Feuilleton du Journal de Roubaix

PROSCRITS SOUVENIRS

De la Révolution de 93 en Artois. PAR G. DE BRUGNY D'HAGUERUE. IX. VALENTINE (Suite). — Parbleu! pourquoi pas! Quand on est dans son droit, qu'on a ses papiers en règle, et la conscience pure, ne peut-on pas compter sur la protection des lois de la République une et indivisible!

— Le citoyen agent principal de la municipalité ne sait peut-être pas lire, suggéra M. de la Vassière. — Non pas, interrompit son ami, le citoyen, dans son empressement à obtempérer à la dénonciation qui lui a été faite contre deux citoyens supposés coupables d'être suspects, a oublié ses lunettes. N'est-ce pas vrai, citoyen?

Tous les paysans se regardaient, et aucune réponse ne venait tirer l'infortuné représentant de la loi de sa grande perplexité. Enfin, le comte de Berclaux zint à son secours: — Il y aurait bien un moyen; le citoyen fermier, chez lequel nous sommes, pourrait lire nos passeports; et le citoyen maire vérifierait l'exactitude des signalements.

nos serments, et, en recevant mon nom, vous me donnerez, devant Dieu et devant les hommes, le droit de vous protéger, de vous défendre, de vous sauver. Vos projets sont excellents, interrompit Mme Robillard, épouser Valentine et l'emmener hors de France le plus tôt possible, est évidemment tout ce que vous avez à faire; mais je vous prévient qu'il vous faut agir avec la plus grande prudence.

Je dis que si tu n'es pas une trépassée, tu es leur complice; et je ne suis pas ce qui m'empêche de te dénoncer. — Me dénoncer! moi! ah! brigand, dis encore un mot, et je te fais arrêter comme aristocrate enragé.

La situation se tendait. Jules voyant qu'il n'avait rien à gagner avec le maire, haussa les épaules, et se borna à répondre: — C'est bon. Je te dis que leurs papiers sont faux, et s'ils ont échappé aujourd'hui, je me charge de les rattrapper. On verra alors si je suis suspect.